

AVMG, LES BRÈVES

Membre de la Fédération syndicale SUD-service public et de Sud Education
Parution à l'improviste

Dans ce numéro, quelques dernières nouvelles avant la pause. Sans oublier ce qui sera peut-être la danse de l'été, dans un pas inédit. Les informations que nous diffusons vous intéressent ? Pensez à nous rejoindre. Ce que nous publions est le fruit de notre action. Bulletin d'adhésion à la fin de ce numéro.

LES JOIES DE LA CANTINE

A chacun sa croix. Même nos certificats de salaire y ont droit, dont la case « G » est cochée par le Service du personnel (SPEV), indépendamment de l'existence d'une cantine sur nos lieux de travail ou que celle-ci offre des repas à prix réduit au personnel. Ce qui a pour nous la fâcheuse conséquence de limiter les déductions pour frais de repas dans la déclaration d'impôts assure en fait à l'Etat de Vaud des rentrées supplémentaires. À l'échelle du plus grand employeur du canton, cela doit bien finir par faire une coquette somme. Car la pratique, une fois n'est pas coutume, ne concerne pas que le personnel enseignant. SUD a interpellé la Délégation du Conseil d'Etat aux Ressources Humaines à ce sujet et ne compte pas en rester là.

En savoir plus et comment contester individuellement le procédé ? Consultez www.avmg.ch.

CE QUI SE CONÇOIT BIEN S'ÉNONCE CLAIREMENT

Exit l'alambiqué GYRE - site Provence - GYRE site de Renens - CEOL - Lycée de Renens. Le projet de gymnase-mastodonte (90 classes, 2000 élèves) au nom imprononçable a été abandonné par le Conseil d'Etat. Bienvenue au Gymnase Provence et bonne continuation au Gymnase de Renens ! Les collègues de Provence et Renens peuvent sabrer le champagne : leur pétition a débouché sur un plein succès. SUD Education est heureuse d'avoir participé à différentes reprises à des assemblées sur les deux sites et félicite les collègues de leurs initiatives.

La revendication d'établissements à taille humaine, pour l'ensemble du personnel des gymnases et nos élèves - votée à l'unanimité lors de notre dernière Assemblée générale - est ainsi satisfaite, pour cette situation.

En attendant Echallens, Aigle et Rolle, nos regards se tournent désormais vers Burier, dont une extension est prévue sur le terrain adjacent au gymnase existant. La Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP) nous assure partager notre souci que se constituent à cette occasion deux gymnases autonomes, tant du point de vue administratif que pédagogique. Nous y veillerons d'autant plus que le Département est sur le point de changer de tête.

LA SAGA DES CONTRATS

Encore trop de collègues connaissent des problèmes au sujet de leur contrat de travail, que ce soit lors du passage d'un CDD à un CDI, à l'occasion d'un changement de service ou d'établissement, en cas de modification du taux d'activité ou en d'autres circonstances.

Une récente rencontre entre la DGEP et les syndicats a permis de discuter de cette thématique. La DGEP semble disposée à simplifier sa pratique. Nous nous dirigeons en effet vers le principe suivant : un seul contrat à durée indéterminée (CDI) avec la DGEP pour la carrière. Il pourra bien sûr être modifié ou assorti d'un avenant. Cela évitera-t-il des problèmes comme ceux rencontrés cette année au Gymnase de Renens ? Nous le souhaitons vivement. Une séance de suivi est déjà fixée avec la DGEP pour cet automne.

A toutes fins utiles, nous rappelons quelques éléments de base, à connaître et à défendre. Le contrat de travail doit pouvoir faire l'objet d'une lecture attentive, il doit pouvoir être soumis à une personne de confiance dans le but d'obtenir un conseil. Remis en mains propres ou envoyé à domicile, cela implique qu'il soit assorti d'un délai de réflexion raisonnable et ne fasse l'objet de strictement aucune pression. Ne signez jamais *in situ* et rien dont vous n'êtes pas sûr.e. Nous relisons

le document avec vous et vous conseillons volontiers.

«FAIRE UN PAS EN ARRIÈRE POUR ALLER DE L'AVANT»

La citation est de notre Directeur général, Séverin Bez. Nous célébrons par ce rappel le Champignac d'argent décroché pour sa première participation en 2011 avec : « Le tabagisme et la fumée passive étant des sujets de santé publique majeurs, le Conseil d'Etat a décidé que la fonction publique devait jouer un rôle moteur. » Nous défendrons sans réserve une nouvelle candidature pour 2017. En toute distinction.

NOTRE RADICALITÉ POUR UNE ÉCOLE DÉMOCRATIQUE, ARME D'INSTRUCTION MASSIVE

Les résultats de l'enquête menée par le DFJC sur le « phénomène de radicalisation » donnent lieu à plusieurs articles dans la presse vaudoise. « Face au djihadisme, les profs souhaitent du soutien » affirme même *24Heures* (édition du 6 juin 2017). Alors que l'un des constats de la recherche est que « les résultats ne sont pas objectivables » et qu'il ressort nettement du sondage effectué une demande d'éclaircissement du terme « radicalisation », l'emballement médiatique nous semble bien éloigné de notre quotidien. Ce qui, par contre, fait ce quotidien, est bien moins médiatisé. Nous voulons parler de l'enseignement des humanités, la transmission des savoirs, la formation et le développement de l'esprit critique chez nos élèves, des éléments qui sont le cœur de notre métier. Aider les jeunes à accéder aux grands savoirs, à comprendre le monde, à analyser, à prendre position et à s'engager, comme des hommes et des femmes libres. Former l'esprit face à la menace des discours de

déshumanisation qui planent sur une société par trop axée sur la performance et le rapport marchand. Une société marquée par une crise de la démocratie, qu'elle soit politique ou sociale, et une dégradation des libertés publiques. Le sujet a brillamment été développé par Roland Gori dans son livre « Un monde sans esprit. La fabrique des terrorismes » paru aux éditions Les Liens qui libèrent. Plusieurs conférences de l'auteur sont disponibles en ligne dont celle qu'il nous a fait l'honneur de donner en deuxième partie de notre Assemblée générale (lien depuis www.avmg.ch).

Pour en revenir à l'enquête menée au sein du DFJC, elle donnera dès cet automne lieu à des développements tant au Département des institutions et de la sécurité (DIS) qu'au Parlement. Nous les suivrons avec toute l'attention requise.

PV 2020 : SIGNEZ LE RÉFÉRENDUM

Les retraites des femmes sont déjà plus basses que celles des hommes, ce qui est fortement dû à l'inégale répartition des tâches familiales et domestiques, nous le savons. Leur demander de faire un trait sur une année de rente dans ces conditions (CHF 28'200.-) ? Nous n'y pensons même pas.

Davantage d'arguments sont présentés dans le SUD info de juin 2017 : « Halte aux retraites infernales ». Des feuilles de signature ont été envoyées dans chaque établissement. Profitez des dernières réunions ou conférences pour signer et faire signer. Retour des feuilles pour le 27 juin à SUD. Chaque signature compte.

EXAMENS D'ADMISSION

Le point de la situation sera prochainement fait sur notre site www.avmg.ch.

à découper

DEMANDE D'ADHESION à l'AVMG (Fr. 180.-/année civile)

Nom : _____

Prénom : _____

Rue : _____

NPA / Localité : _____

Téléphone : _____ / _____

Etablissement : _____

Fax ou e-mail : _____

Type de contrat : _____

Date : _____

Signature : _____

AVMG, Place Chauderon 5, 1003 Lausanne / www.avmg.ch / e-mail : avmg@avmg.ch